

N/REF : 28/11/2025 9H56 C:000039 I:00247
V/REF : AC/C51848
V/Appel du Vendredi 28/11/2025 a 9H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. IMT
IMMEUBLE : L'ARC EN CIEL -IMT
14/16 RUE LOUIS ET RENE MOINE
.
35200 RENNES

Rennes, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 16 RUE RENE ET LOUIS MOINE - MME TERRIER 07 81 64 48 63 / 02 99 51 42 57
LILIANETERRIER352@GMAIL.COM
LOGEMENT 003787, TYPE 2, PORTE 3787
ETG 8

MOTIF : FUITE SUR RADIATEUR SDB

Donneur d'ordre : M. S LESOBRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 28/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : RADIATEUR PERCÉ
MISE EN SÉCURITÉ DU RADIATEUR
PRISE DE RÉFÉRENCE ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : LE RADIATEUR DU SALON NE CHAUFFE PAS CAR LA TETE
THERMOSTATIQUE EST BOUCHÉE.

INTERVENTION DU 05/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE CONVECTEUR
CONSTAT : RADIATEUR DU SALON RE FONCTIONNE CORRECTEMENT IL N'EST DONC
PLUS NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA TETE ET LE TÉ DE RÉGLAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 10/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE RADIATEUR DE LA SALLE DE BAIN
CONSTAT : PRÉVOIR COUPURE ET VIDANGE COLONNE CHAUFFAGE POUR
MODIFICATIONS ALIMENTATION

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL
--
INTERVENTION DU 02/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
VIDANGE RÉSEAU CHAUFFAGE
MODIFICATION ALLER/RETOUR RADIATEUR LAMELA
POSE RADIATEUR
RACCORDEMENT ALIMENTATION
REMISE EN EAU
PURGE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 27/07/26 a 16H49 M. S LESOBRE
BB AB Email envoyé le 16/07/26 a 18H13 M. S LESOBRE
AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 05/05/26 A 14H06 M. S LESOBRE
AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 14/04/26 A 10H07 MME A THEBERT
1404 : ETANT SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS
PROCÉDONS A LA CLÔTURE DE CETTE DEMANDE. CORDIALEMENT
SI VOUS SOUHAITEZ NÉANMOINS QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS, MERCI DE
NOUS FAIRE PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 08/04/26 A 10H48 ATHEBERT@AIGUILLON.COM
FM LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 09/03/26 A 11H28 ATHEBERT@AIGUILLON.COM
BONJOUR, PRÉVOIR COUPURE ET VIDANGE DE LA COLONNE CHAUFFAGE PAR LA
SOCIÉTÉ EN CHARGE DU RÉSEAU. PRÉVOIR MODIFICATION DE LA TUYAUTERIE.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/11/25 A 11H55 ATHEBERT@AIGUILLON.COM
BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 28/11, PRÉVOIR REMPLACEMENT DU RADIATEUR
SALLE DE BAIN ET REMPLACEMENT TÊTE THERMOSTATIQUE RADIATEUR SALON. DANS
L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/11/25 A 11:54 MME A THEBERT
SUITE A DONNER : OUI. LE 28/11/2025 A 16:43
FM LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 09/03/26 A 11:27 MME A THEBERT
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 08/04/26 A 10:47 MME THEBERT A

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	MOE001-H(s) 1er Plombier hors BPU 02/07	5	51,46	154,38
3,00	MOE001-H(s) 2em Plombier hors BPU 02/07	5	51,46	154,38
1,00	PBL140-FP.1 Radiat.Lamella Hors BPU	51	245,87	245,87
TOTAL H.T.				554,63
T.V.A. a 10,00%				55,46
TOTAL T.T.C.En EURO				610,09

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.